

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



\*24176608\*

**Déposé / Reçu le**

09 DEC. 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise  
des personnes de Bruxelles**

N° d'entreprise 222 944 897

Nom

(en entier)

**Interfin**

(en abrégé)

Forme légale **Association intercommunale ayant pris la forme d'une société coopérative**

Adresse complète du siège **Quai des Usines 16, 1000 Bruxelles Belgique**

**Objet de l'acte : DÉMISSIONS - NOMINATIONS STATUTAIRES**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des associés tenue le mardi 18 juin 2024 à Bruxelles, Quai des Usines 16.

**1.Nominations statutaires**

Il y a lieu de procéder à l'élection :

- d'une administratrice, appelée àachever le mandat précédemment détenu par Monsieur Jos RAYMENANTS, démissionnaire, la commune de Saint-Gilles a désigné Madame Suzanne RYVERS pour le remplacer;
- d'un administrateur, appelé àachever le mandat précédemment détenu par Monsieur Bernard GUILLAUME, démissionnaire; la commune de Schaerbeek a désigné Monsieur Maxime BAUDAUX pour le remplacer;
- d'une administratrice, appelée àachever le mandat précédemment détenu par Madame Emel DOGANCAN, démissionnaire, la commune de Schaerbeek a désigné Madame Debora LORENZINO pour la remplacer;

**Décision**

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**10.Nomination et fixation des émoluments du Commissaire-réviseur**

Sur base de l'offre reçue et en fonction du prix et de l'expérience du candidat, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale du 18 juin 2024 de donner le mandat à la SRL RENAUD DE BORMAN, Reviseur d'Entreprises-Bedrijfsrevisor pour une période de 3 ans expirant après la certification des comptes 2026 (A.G.O. de juin 2027) ainsi que la fixation de ses émoluments. Ceux-ci sont de 12.200 € indexés (hors TVA et hors frais) pour la certification des comptes sociaux et consolidés et la remise des rapports signés.

**Décision**

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Raphaël LEFÈRE